



BANSAT



Bulletin Municipal 2020 N° 20



Sommaire

- 2 - Mot du maire
- 3 - Liste des délégués
- 4 - Vie communale
- 5 - Etat civil
- 6 - Finances Communales
- 7 - Projets
- 8 - Noël de nos Aînés
- 9 - Société de chasse
- 10 - Association Les Petites Mains de la Vallée
- 11 - Comité d'Animation Autour du Four
- 12 - Chorale La Vallée de Choeurs
- 13 - Amicale des Sapeurs Pompiers de Lamontgrie
- 14 - Association Les Enfants Rois de la Vallée
- 15 et 16 - SIVOM de la Vallée des Parcelles
- 17 - Passé Antérieur + quizz
- 18 - 19 et 20 - Réalisations
- 21 et 22 - Les Écoles
- 23 et 24 - Agglo Pays d'Issoire
- 25 - Parc Naturel Régional du Livradois Forez
- 26 - Démarches Administratives
- 27 - Habitat
- 28 et 29 - Santé Publique
- 30 - Randonnées
- 31 - SICTOM
- 32 - Services
- 33 - Réglementations
- 34 - Renseignements Pratiques
- 35 - Entrepreneurs de la Commune

Madame Mademoiselle Monsieur

Le monde entier traverse une crise sanitaire sans précédent. Notre pays n'échappe pas à cette période inédite et a dû réagir par des mesures exceptionnelles de confinement.

Je tiens à remercier personnellement tous les habitants de Bansat qui ont fait preuve de responsabilité et qui ont respecté les consignes sanitaires.

Je remercie toutes les personnes et élus qui ont fait preuve de solidarité pendant cette période de confinement pour avoir apporté leur aide aux personnes isolées, âgées et fragiles et je me réjouis que cet état d'esprit règne sur notre commune.

Je voudrais également dire un grand merci à l'association des Petites Mains de la Vallée et à Madame Véronique Espèche pour la fabrication très rapide de masques que nous avons pu distribuer aux habitants en attente de ceux offerts par la Région, l'Agglo Pays d'Issoire et le Conseil Départemental.

Je voudrais remercier également les agents municipaux qui, pendant la difficile période que nous venons de connaître, ont travaillé afin d'assurer la continuité des services.

Remercier également tous les élus et agents du SIVOM présents et les enseignants afin de permettre la réouverture de nos écoles ainsi que des services périscolaires dans les meilleures conditions d'accueil possible des enfants.

Nous avons l'immense chance de vivre dans une région qui jusqu'à présent a été relativement épargnée par le virus, alors je veux vous rappeler que comme nous l'avons fait pendant plusieurs semaines et que malgré les nouvelles libertés que nous retrouvons il convient de rester extrêmement vigilant, de continuer à respecter les gestes barrières. J'en appelle à votre sens du civisme pour respecter scrupuleusement toutes les règles sanitaires.

Il me revient de profiter de ce mot pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée encore une fois lors des dernières élections municipales de mars.

Je voudrais tout de même vous informer que certains comportements sont à déplorer. En effet nous constatons des vols dans le cimetière de la commune et cela est inadmissible. Nous réfléchissons donc aux moyens que nous pourrions mettre en place pour éviter ces désagréments.

Nous rencontrons également de gros problèmes sur la station d'épuration causés par les lingettes jetées dans les toilettes plutôt que dans les poubelles. Afin d'éviter des frais supplémentaires respectons les bonnes règles d'utilisation.

Quelques mots enfin pour vous informer des réalisations en cours sur notre commune. Les travaux sur la place de Vinzelles sont en cours de réalisation, le site internet également. L'étude sur le lac de chaux touche à sa fin. Je vous laisse découvrir tout cela à travers le bulletin.

Je vous renouvelle le dévouement de vos élus pour le bien vivre à Bansat

Préservez-vous, Préservez les autres. Excellente santé à vous tous.

Annie Maloron

ORGANISMES /SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AGGLO PAYS D'ISSOIRE	1-MALORON Annie	1-ESPECHE Christophe
SIVOM de la VALLEE DES PARCELLES (écoles)	1-MALORON Annie 2-GRALL François 3-LEMAITRE Marc	
SICA ST MARTIN BANSAT (assainissement)	1-MALORON Annie 2-ESPECHE Christophe 3-PERTIAS Christiane	
COMMISSION APPEL D'OFFRES	Annie MALORON (présidente) 1-ESPECHE Christophe 2-ROUVET Françoise 3-FRANCHI Evelyne	1-LEMAITRE Marc 2-LEVET Sébastien 3-PISSAVIN Martine
COMMISSION DES IMPOTS	1-FRANCHI Evelyne 2-PERTIAS Christiane 3-CHARRIER Jean-Jacques 4-SOULIS Annie 5-VESSAYRE Michel 6-FOUCAULT Bruno	1-VAN GOETHEM Patricia 2-ESPECHE Christophe 3-PISSAVIN Martine 4-COUTARY Pascal 5-SOULIS David 7-MAGAUD Josiane
Secteur Intercommunal d'Energie d'ISSOIRE	1-ESPECHE Christophe	1-MALORON Annie
Syndicat Mixte Gestion de l'Eau (SME)	1-ESPECHE Christophe 2-MALORON Annie	
PARC LIVRADOIS FOREZ	1-FRANCHI Evelyne	
SICTOM Issoire Brioude (ordures ménagères)	1-ROUVET Françoise	1-ESPECHE Christophe
Contrôle des opérations électorales	1-CHARTREUX	1-FRANCHI Evelyne
CNAS	1-PERTIAS Christiane	1 VIGNAL Véronique (Collège agent)
Association Communes Forestières	1-LEVET Sébastien	
Correspondant Défense	1-MALORON Annie	
Commission des Travaux/ Voirie	MALORON Annie ESPECHE Christophe PERTIAS Christiane LEMAITRE Marc LEVET Sébastien GRALL François CHARTREUX David	
Commission communication, informations municipales	PERTIAS Christiane FRANCHI Evelyne ROUVET Françoise PISSAVIN Martine CHARTREUX David	
Commission Fleurissement/espaces verts	PERTIAS Christiane PISSAVIN Martine ESPECHE Christophe ROUVET Françoise	
Commission action sociale	1-MALORON Annie 2-FRANCHI Evelyne 3-PERTIAS Christiane 4-ROUVET Françoise 5-PISSAVIN Martine	Titulaires hors Conseil 1-COUTARY Pascal 2-SOULIS David 3-DA SILVA Florence 4-PULBY Liliane 5-SOULIS Annie

VIE COMMUNALE

Nous vous rappelons que le Secrétariat de Mairie est ouvert au public:

Le Mardi de 16H00 à 17H30 et le Vendredi de 9H30 à 11H30

En dehors de ces horaires, vous pouvez nous laisser un message au: **04.73.71.00 34**

Ou nous envoyer un Fax au: **09.70.60.28.19**

Ou nous adresser un e-mail à l'adresse électronique suivante:

mairie.bansat@wanadoo.fr

En cas d'urgence s'adresser au Maire et aux Adjointes:

Mme Annie MALORON, Vinzelles - Bansat

Mr Christophe ESPECHE, Le Bourg – Bansat

Mme Christiane PERTIAS, Vinzelles – Bansat



LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer:

-La Salle des Associations, moyennant la somme de 130€, avec état des lieux avant et après location.

-2 Barnums (3m x 6m) pour 25 € l'un ou 40 € les deux



Free Pass: les jeunes de 11 à 21 ans ont la possibilité de demander une carte qui leur accorde de nombreux avantages et réductions auprès des commerçants et prestataires de la ville d'Issoire, dans le domaine des loisirs culturels et sportifs.

https://www.ica63.fr/categories/free/slug:free_pass_pour_les_jeunes

Malgré le confinement et dans le respect des gestes barrières, Mme le maire et ses adjoints ont déposé une gerbe de fleurs sur le monument aux morts.



8 Mai 2020

14 Juillet
2020





Etat Civil

Naissances :

- Soline Agathe Joséphine LEVAVASSEUR le 26 août 2019
- Léo CUMINGE le 12 décembre 2019
- Nathan BAYET le 23 Avril 2020
- Céleste Nathalie Victoria AUBRY le 06 mai 2020
- Lilou Michelle BAUFRE le 29 mai 2020
- Amaury Côme Jean-Baptiste Pascal GARNIER le 13 Juin 2020

Mariage :

- COLLANGE Laurent et MODDE Aurore Barbara Christelle le 21 septembre 2019

PACS :

- CHARRIER Tyffany Séverine et AUBRY Dimitri Joannès Louis le 30 Juin 2020



Décès :

- FOURNIER Monique Marie Aline le 05 Avril 2020
- CHARRIER Paul le 13 Avril 2020



Tarif des concessions

Trente ans :

- Petite 180 euros (3m²)
- Grande 300 euros (5m²)

Cinquante ans :

- Petite 270 euros (3m²)
- Grande 450 euros (5m²)

Tarif du columbarium

Trente ans :

- Petite case 550 euros (3 urnes)
- Grande case 900 euros (5 urnes)

Tarif cavurne (terrain + cavurne 60 cm x 60 cm y compris plaque granit non gravée)

- Trente ans 500 euros
- Cinquante ans 900 euros

Depuis quelques années, le cimetière est la cible de voleurs. Plusieurs plaintes ont été déposées par les familles. Nous comprenons l'émotion que cela suscite. Devant ces agissements intolérables une étude est en cours afin d'installer des caméras dans le cimetière et les voleurs seront poursuivis pénalement.

Finances Communales

Compte Administratif 2019

* Section de Fonctionnement

Dépenses : 148 758,37€

Recettes : 209 969,97€

Excédent de fonctionnement : 61 211,60€

* Section d'Investissement

Dépenses : 129 187,94€

Recettes : 155 965,82

Déficit d'investissement : 26 777,88€



Budget Primitif 2020

* Section de Fonctionnement

Section de fonctionnement :

Dépenses : 228 809,60€

Recettes : 228 809,60€

* Section d'Investissement

Dépenses : 286 312,90€

Recettes : 286 312,90€

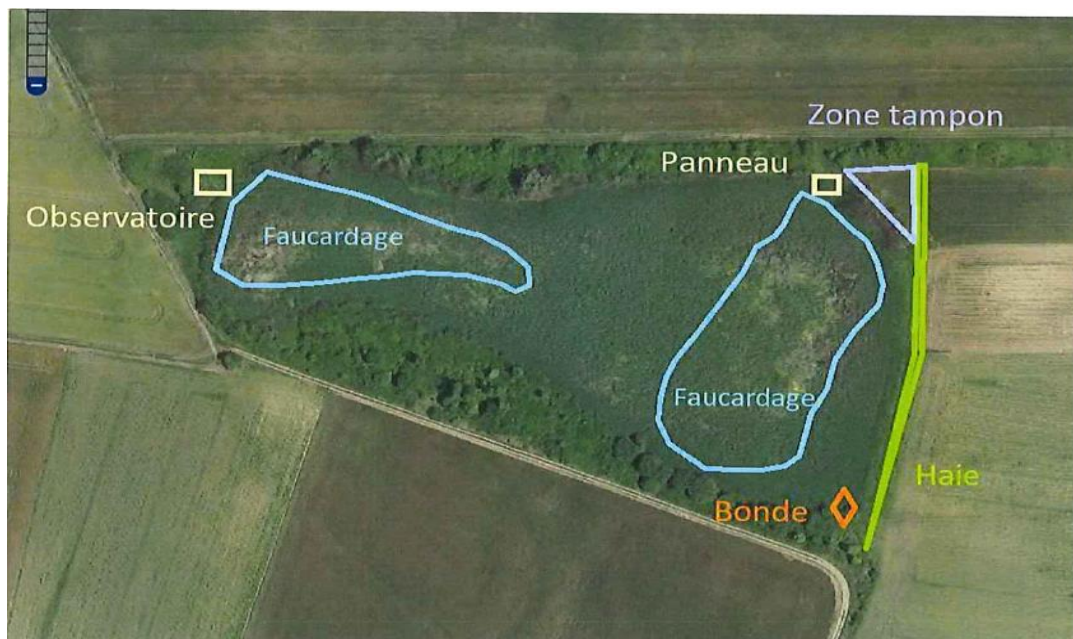
TAUX DES TAXES ADDITIONNELLES ANNEE 2020 (pas d'augmentation par rapport à 2019)

Le Conseil Municipal



PROJETS

-Revalorisation du lac de chaux, sur le plateau, en partenariat avec le **Parc Naturel Régional Livradois Forez**. Création d'un observatoire, d'un sentier découverte et faucardage d'une partie du lac (Aménagement de deux zones d'eau libre accessible aux oiseaux migrateurs, études en cours).



-Suite Création de haies, projet en partenariat avec la **Société de Chasse et la Fédération de Chasse**.



- **COMPOSTEUR de QUARTIER** : Contenant adapté à la dimension d'un quartier et aux besoins des citoyens pour déposer leurs déchets fermentescibles afin qu'ils soient valorisés. Réduction des déchets, solidarités entre voisins, réappropriation d'espaces communs. Dispositif écologique et durable avec un coût de collecte, de transport et de traitement quasiment nul. Le compostage de quartier devient donc pour la collectivité un mode de collecte à part entière.



- Voirie

Noël de Nos Anciens

Pour cette fin d'année 2019 nos anciens ont reçu leurs colis accompagnés par les chants de Claude Fava. Chansons françaises, danses et rires ont permis à tous de passer un bon après-midi.



2020 va fêter les 10 ans de ces après-midi récréatifs où nos aînés se retrouvent avec plaisir.

Espérons qu'ils seront aussi nombreux pour ce moment privilégié.

Malgré tout nous avons la tristesse de la perte de deux des nôtres et nous avons une pensée pour eux.



Plantation de haie

La Société de Chasse aménage son territoire



La Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme souhaite valoriser les sociétés de chasse s'impliquant dans l'aménagement de leur territoire en subventionnant les actions qui permettent d'améliorer la biodiversité et la qualité du paysage, tout en offrant à la faune sauvage locale une zone de refuge, de nidification et de nourriture. Ainsi, grâce à une subvention du département, la société de chasse de BANSAT, a plantée sur le plateau du Lac à Vinzelles, une haie de 500 mètres composée de diverses essences (noisetier, sureau, noyer et autres fruitiers). L'an prochain, une plantation de 350 mètres supplémentaire aura lieu.

Aux côtés d'Annie MALORON, pour effectuer ce travail des élèves du lycée de Breuil-sur-Couze ont participé à la plantation avec la supervision de Mr Philippe GARLASCHI et Mr Benoit BARTEHLEMY, techniciens à la Fédération Départementale.





Les Petites Mains de la Vallée



Drôle d'année que voilà !!!

Tout avait bien commencé pour notre club !!

En septembre 2019 nous avons continué de faire des valisettes et sacs en tissu, un peu en prévision des cadeaux de Noël.



Puis jusqu'à décembre, certaines ont fait des boules de Noël au point de croix et en tissu, ensuite nous avons fait chacune notre sac à épingles à linge, de modèles différents.

Le 11 janvier 2020 nous avons prévu notre repas de l'année à Issoire (heureusement !!!) qui s'est très bien passé grâce à la sympathie de toutes.



En janvier et février, nous avons toutes fabriqué notre sac à tarte ou sac à cake, puis avons continué du patch et du point de croix.



En mars nous avons commencé une trousse multi poches.

Notre dernier rendez-vous à la salle fut le vendredi 13 mars 2020, puis tout s'est arrêté, car ce fut le confinement et ce satané virus !!

Nous sommes toutes restées en contact et le 17 et le 24 avril, nous nous sommes retrouvées à 4 pour confectionner des masques pour la commune, étant donné que nous avons des tissus.



Maintenant nous espérons nous retrouver toutes au mois

de septembre, si tout va bien.



2009/2019 - le four fête ses 10 ans et ouvre ses portes à l'occasion de la journée du patrimoine du 22 Septembre 2019

2008 : réalisation des travaux par un chantier d'insertion, l'association Avenir.

2009 : le four est remis en service.



10 ans déjà que l'Association « Comité d'Animation AUTOUR DU FOUR de BANSAT » a vu le jour, cela méritait de faire partager cette aventure.



Exposition photos, présentation de notre activité, visite des lieux et dégustation de brioches ont permis d'accueillir nos visiteurs dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Bilan positif de cette très agréable journée.

Petit aperçu de notre exposition : Inauguration du four le 27 /09/ 2009 autour du verre de l'amitié



Explication et photo sur le préchauffage du four



Préchauffage du four

- ▶ Une dizaine de jours avant, le plus gros travail consiste à chauffer le four.
- ▶ Pour cela, environ 80 fagots sont nécessaires pour monter le four en température.
- ▶ A raison d'une chauffe par jour pendant 5 jours puis deux chauffés par jour les 5 jours suivants.
- ▶ Cela demande beaucoup de rigueur et de disponibilité des bénévoles concernés.
- ▶ Merci à Alain et Serge pour leur aide précieuse.

Chorale

**SAPEURS POMPIERS
DE
LAMONTGIE**



Bansatoises ! Bansatois ! L'année 2020 est et sera pour nous tous une année particulière ... Cette pandémie aura chamboulé nos vies, nos comportements mais aussi notre quotidien. Les choses, nous l'espérons tous, rentreront dans l'ordre tôt ou tard mais en attendant il faut rester vigilants.

Pour cette année l'amicale des Sapeurs Pompiers de Lamontgie n'a pas organisé de Bal et n'a pas effectué de concours de pétanque.

L'activité du centre, quand à elle, a été quelque peu chamboulée lors du confinement. En effet, la direction du SDIS 63 nous avait enlevé nos compétences de secours aux personnes du 18 mars au 2 juin et c'est pourquoi nous ne pouvions intervenir sur des situations telles que des malaises durant la période.

Tout est désormais rentré dans l'ordre et vous pouvez compter sur nous pour vous venir en aide (11 interventions réalisées depuis le 2 juin).

L'ensemble des Sapeurs Pompiers de Lamontgie vous remercie toutes et tous, habitants de Bansat ainsi que toute l'équipe municipale pour le soutien, et la gentillesse que vous leur apportez tout au long de l'année.

Nous n'oublions pas de relancer le message sur le recrutement !!!!!

En cette période si particulière où nous avons pu voir que nous avons tous besoin les uns des autres, où la solidarité et l'entraide sont primordiales, si vous avez envie de vous engager et d'accomplir un acte citoyen, d'intervenir pour le bien et la sécurité des autres .

N'hésitez plus et devenez sapeurs pompiers volontaires !!!!!

Vous deviendrez un acteur majeur de la vie de votre commune en intégrant le Centre d'Incendie et de Secours, tout cela dans la bonne ambiance en acquérant des compétences qui vous servirons au quotidien.

Vous interviendrez pour secourir des personnes, éteindre des incendies, protéger des biens suite à des intempéries (inondations, tempêtes) ou bien d'autres choses encore.....

Alors si vous avez de 16 à 60 ans et que vous voulez donner un peu de temps aux autres, vous pouvez vous adresser directement aux sapeurs pompiers à la caserne de Lamontgie ou auprès de la mairie qui vous mettra en relation avec nous.

***L'activité de sapeur pompier volontaire est ouverte à tous
alors vous êtes les bienvenue parmi nous.***

Réfléchissez et franchissez le pas !

***Vous accomplirez un acte noble et grand pour les autres
mais aussi pour vous !***

Merci à tous.



Association "Les Enfants Rois de la Vallée"

L'association regroupe les parents d'élèves des écoles des Pradeaux et de Lamontgie. Elle a pour objectif d'apporter une aide financière aux équipes enseignantes pour la réalisation de projets scolaires et de sorties pédagogiques. Les fonds sont récoltés lors de manifestations que nous organisons dans les différentes communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal. La contribution annuelle de l'APE pour les écoles représente environ 5 000 €. Cette année si particulière pour tous a entraîné l'annulation de plusieurs événements prévus.

Manifestations organisées cette année scolaire 2019-2020 :

- Marché de Noël : le dimanche 8 décembre, à Bansat
- Disco crêpes : le vendredi 21 février, à Lamontgie

Manifestations annulées :

- Chasse aux œufs : le samedi 11 avril à Saint Martin des Plains
- Kermesse des écoles : le samedi 27 juin à Lamontgie
- Concours de pétanque : le dimanche 5 juillet aux Pradeaux

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, le Loto prévu le dimanche 29 mars à Lamontgie a quant à lui pu être réalisé le 2 juillet mais sous un format un totalement inhabituel. Les cartons ayant été vendus avant le confinement, il s'est tenu à huis clos avec un tirage par ordinateur !

Vous souhaitez des renseignements ou apporter votre aide pour l'organisation de l'un des événements, contactez Marie-Noelle Delsuc (07.61.79.28.24) ou Céline Planche (07.61.82.15.89), Co-Présidentes de l'association.

Nous profitons de l'occasion pour transmettre nos remerciements aux Mairies des 4 communes du RPI pour leur soutien financier ou la mise à disposition des salles dans le cadre des manifestations. Nous remercions également tous les parents qui s'investissent et participent aux différentes animations organisées par l'APE au profit des enfants.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 6 décembre avec le Marché de Noël aux Pradeaux. Marché 100% artisanal et local où seront présentées et mises en ventes par les enfants des écoles et les parents. Une journée conviviale et chaleureuse sous le regard bienveillant du Père Noël !

Nombreuses créations réalisées



Les Membres du Bureau

Sivom de la Vallée des Parcelles

C'est un Syndicat regroupant 12 délégués : 3 par commune Bansat, Lamontgie, Les Pradeaux, St-Martin des Plains, désignés par chaque conseil municipal.

Suite aux élections municipales, de nouveaux délégués ont été désignés et un nouveau bureau a été élu.

Présidente : Mme Annie MALORON

1^{ère} Vice Présidente : Mme SAUX Marie Pierre (maire des Pradeaux)

2^{ème} Vice Présidente : Mme HERBST Nadine (maire de Lamontgie)

3^{ème} Vice Président : Mr CREGUT François (maire de Saint Martin des Plains)

Délégués : Mme BAYOL Anne- Mairie et Mr MOUAT Ahmed (Lamontgie)

Mr GRALL François et Mr LEMAITRE Marc (Bansat)

Mme FRANCO Michèle et Mme LAFONT Lucie (SAINT Martin des Plains)

Mme BRUN Claudine et Mme COOPER Ulita (Les Pradeaux)

Le SIVOM a pour mission de gérer le RPI (regroupement pédagogique intercommunal Bansat, Lamontgie, Les Pradeaux, St-Martin des Plains) au niveau de l'emploi du personnel encadrant les enfants sur le temps périscolaire et aidant le personnel enseignant sur le temps scolaire et au niveau de l'entretien des locaux. 6 agents assurent ces missions.

Le SIVOM participe au financement des frais liés à la scolarité des enfants : achat de fournitures scolaires, matériel, meubles, matériel informatique... transport pour les sorties scolaires...

Le SIVOM assure la gestion administrative de la facturation de la cantine, la gestion des emplois du temps et des salaires du personnel, la gestion des stocks de produits d'entretien, et produits divers, le règlement des factures.....

Le secrétariat est assuré à la mairie de BANSAT,

les Mardis de 16H à 17H30.

Tel : 04 73 71 00 34 / Fax : 09.70.60.28.19

Mail : mairie.bansat@wanadoo.fr



A la rentrée 38 élèves seront scolarisés à l'école des Pradeaux en maternelle sur 2 classes et 89 à Lamontgie sur 4 classes.

Transport

L'inscription au bus du RPI se fait en fin d'année scolaire pour l'année suivante et **directement auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL**, qui assure la gestion des inscriptions et de la facturation aux familles.

Une employée du SIVOM est présente dans le bus afin d'assurer le calme et la sécurité lors des 2 trajets emmenant les enfants de maternelle.

Le prix du transport, à la charge des familles, est fixé par le Conseil Régional. Il est variable selon le coefficient familial.

Cantine

Il y a une cantine pour chaque école. Les enfants sont sous la surveillance des agents du SIVOM pendant la cantine. Entre 30 et 40 enfants fréquentent la cantine des Pradeaux quotidiennement et entre 50 et 60 enfant fréquentent celle de Lamontgie.

Les repas sont fournis par l'Auberge du Tilleul de St Martin des Plains pour un prix unitaire de 4.35€. Ils sont refacturés aux familles habitants les communes adhérentes au SIVOM à 4.00€ (4.35€ pour les familles n'habitant pas une commune adhérente au SIVOM).

Garderie

Une garderie est organisée pour accueillir les enfants le matin dès 7H30 et l'après-midi jusqu'à 18H 30. Il y a une garderie dans chaque école. Depuis le 1^{er} janvier 2019 la garderie est passée sous la compétence de l'Agglo Pays d'Issoire. Le tarif est en fonction du coefficient familial.

COVID

Pour permettre la réouverture des écoles dans les meilleures conditions possibles le 02 juin après la période de confinement, une réorganisation des emplois du temps des agents a dû être réalisée pour permettre le déploiement de personnel sur les 2 écoles afin d'assurer une désinfection régulière des locaux durant la journée et aider les enseignants pour le lavage des mains fréquent des enfants. Ces derniers ont terminé l'année scolaire nous l'espérons le plus sereinement possible, tout ayant été mis en place par les élus les enseignants et les agents pour favoriser ce climat après une période très difficile.





PASSE ANTERIEUR DU CANTON DE SAUXILLANGES

Nous avons tous à un moment ou un autre envie de connaître nos racines dans ce cas s'ensuit un véritable jeu de piste. Un jeu de piste qu'une équipe de passionnés suit, pour conserver les racines des petits villages de notre ancien canton de Sauxillanges (17 communes)

Vous êtes vous aussi passionnés, vous vous intéressez à ces villages, à leurs passés

Sur BANSAT vous trouverez quelques livrets

BANSAT et la Grande guerre

Les maires et les élus

Cantons en photos d'hier et d'aujourd'hui

D'autres livrets sont disponibles:

Lieux sacrés, Contrats de mariage XVII et XVIII

Courriel : [passé .anterieur@orange.fr](mailto:passé.anterieur@orange.fr)

Vous pouvez aussi visiter notre site : www.passe-anterieur.fr

QUIZZ : promenade découverte de BANSAT et ses villages

Combien de pigeonniers entre Bansat et Vinzelles



Au cours de vos promenades découvrez ce patrimoine.

REALISATIONS



Plan de la place de Vinzelles

Place de Vinzelles avant les travaux



Pendant les travaux



La place de Vinzelles



Installation de nouveaux bancs

A Vinzelles La Croze



A Bansat La Ribeyre



École primaire de LAMONTGIE

Pour la rentrée 2019, l'école de Lamontgie a eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles enseignantes. Les 99 élèves ont été répartis en 4 classes et les effectifs sont en légère baisse pour l'année prochaine.

Classe des CE1-CE2 avec Benjamin CHAPPE

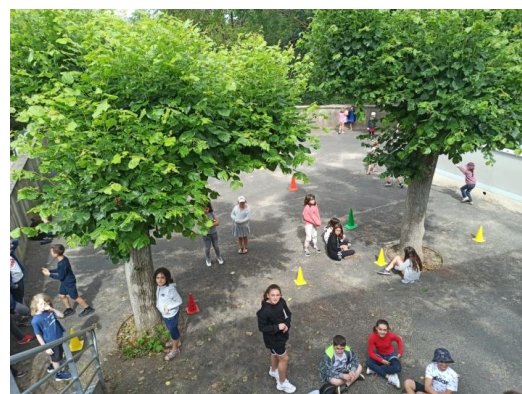
Après un début d'année « classique », où nous avons eu la joie de recevoir l'auteur Benjamin CHAPPE dans le cadre de la semaine de la lecture organisée par l'Association « La Licorne » de Saint-Germain-Lembron, où nous avons participé à la réalisation de création pour le marché de Noël à Bansat gentiment organisé par l'Association de parents d'élèves et profité d'une sortie au cinéma « Le Modern » pour aller voir le film d'animation Abominable, nous avons dû, comme tous, faire face à la crise épidémique.



Après un long confinement et de multiples directives sanitaires pour garantir la santé des élèves, les écoles du RPI ont pu rouvrir dès le mardi 2 juin pour certains élèves « prioritaires » et le lundi 22 juin pour tous. Le protocole sanitaire mis en place a contraint les enseignants à faire preuve d'inventivité pour le faire respecter tout en favorisant la socialisation des élèves, but premier de l'école.

Cour de récréation « découpée » post-confinement

Malgré le confinement, les enseignants ont continué à donner des pistes de travail aux familles afin que leurs enfants puissent construire leurs apprentissages malgré les circonstances. Ils ont également, dès le premier jour, mis en place une permanence permettant des moments brefs d'échanges avec les familles pour ne laisser aucun élève sur la touche. Les enseignants ont développé l'usage du numérique par le biais de l'école à distance (padlet, logiciels éducatifs,...). Le matériel acheté par le SIVOM des Parcelles a permis à chaque enseignant de développer des projets numériques qu'ils ont pu mettre à la disposition des élèves en distanciel puis en présentiel dès leur retour en classe.



Classe de CP en pleine réflexion

Les enseignants ont présenté cette année une vente de calendrier de Noël qui a permis de récolter environ 600 euros. L'équipe pédagogique remercie encore les familles et Mme FRANCO, photographe et parent d'élève, pour cette réussite. Nous avons également réalisé une vente de madeleines « Bijou » qui a permis de récolter près de 800 €. Nous remercions tous les parents qui ont participé pour leur investissement.



Activités et projets de l'année 2019/2020 à l'école des Pradeaux

Les deux classes ont travaillé tout au long de l'année sur le thème des saisons et les élèves sont allés dans les Bois de la Comté avec l'association Carbala pour découvrir la **faune et la flore en automne, et en hiver. La sortie du printemps a dû être annulée car le protocole sanitaire mis en place dans les écoles n'autorisait plus les sorties scolaires.**



L'école a participé au marché de Noël organisé par l'APE, le 8 décembre à Bansat, en fabriquant des décorations et des sablés de Noël.



La compagnie « Les 3 chardons » est venue le 12 décembre pour présenter aux enfants son spectacle « Lucine et Malo » .

Les deux classes étaient inscrites au dispositif « cinématernelle » qui consistait à visionner, sur trois séances, à Sauxillanges, plusieurs films adaptés aux maternelles, puis de les exploiter. La première séance a eu lieu le 9 janvier. Les deux autres séances n'ont pas eu lieu en raison du confinement.

L'école des Pradeaux après le confinement

Afin de pouvoir accueillir les 16 élèves dont les familles souhaitaient le retour à l'école après le confinement, les classes ont été réaménagées:

- moins de tables pour respecter la distanciation physique,
- des jeux individualisés, les coins jeux étant interdits,
- un lavage des mains plusieurs fois par jour

La cour a aussi été aménagée pour que les élèves puissent jouer en toute sécurité:

- couloirs de jeux,
- vélos, échasses, seaux et pelles, dînette et petites voitures à leur nom puis rotation entre les élèves après plusieurs journées de latence.



-Malgré toutes ces contraintes, tous ces changements, les élèves étaient contents de retrouver leur école, les quelques copains présents et leur maîtresse.

Membres du bureau



**AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE**



BARRAUD Bertrand
Président d'Agglo Pays d'Issoire
Maire d'Issoire

Vice-Présidents



COSTON David
1^{er} Vice-Président
Évaluation des politiques
communautaires,
urbanisme, numérique et
informatique
Maire de Pesières



BRUNETTI Graziella
2^e Vice-Présidente
Affaires juridiques et
commande publique
Maire de Saint-
Germain-Lembron



BESSEYRE Fabien
3^e Vice-Président
Économie (industrie,
artisanat et commerce)
Maire de
Brassac-les-Mines



BRUN Pascale
4^e Vice-Présidente
Responsabilité
environnementale
Maire d'Augnat



CREGUT François
5^e Vice-Président
Ressources Humaines
Maire de Saint-
Martin-des-Plains



LAGARDE Maguy
6^e Vice-Présidente
Accompagnement
des seniors
Maire de
Saint-Floret



ARNAULD Lionel
7^e Vice-Président
Culture, patrimoine et
enseignement musical
Maire de
Ternant-les-Eaux



DUBESSY Florence
8^e Vice-Présidente
Cohésion territoriale et
pacte de gouvernance
avec les communes
Conseillère
municipale
à Issoire



SABATIER Gilles
9^e Vice-Président
Mobilité et cadre de vie,
politique de la ville et
Maisons France Service
Maire du Breuil-
sur-Couze



DESIGNES Jean
10^e Vice-Président
Social et santé
Maire de Plauzat



ROUX Bernard
11^e Vice-Président
Enfance-jeunesse
Maire de Perrier



**FOUCAULT
Marie-Françoise**
12^e Vice-Présidente
Agriculture et forêt
Maire de Bergonne



HOSMALIN Marc
13^e Vice-Président
Tourisme, plans d'eau
et sécurité
Maire du
Vernet-Chaméane



LEGENDRE Denis
14^e Vice-Président
Insertion
professionnelle et Foyer
jeunes Travailleurs
Maire de Moriat



THERME Jacques
15^e Vice-Président
Travaux et services
techniques
Maire d'Ardes-
sur-Couze

Conseillers délégués



TOURLONIAS Vincent
1^{er} Conseiller délégué
Habitat, énergie et
économies d'énergie

Maire de Parent



VARISCHETTI Martine
2^e Conseillère
déléguée
Commerce, artisanat
et centres-bourgs

3^e adjointe à Issoire



PELLEGRINELLI Christophe
3^e Conseiller délégué
Formation professionnelle
et relations avec les
établissements
professionnels
et universitaires

Maire de Mareugheol



MALORON Annie
4^e Conseillère
déléguée
Périscolaire

Maire de Bansat



CORRE Jean-Marie
5^e Conseiller délégué
Alimentation et
restauration

Maire de Meilhaud



DUTHEIL Nathalie
6^e Conseillère
déléguée
Inclusion, handicap
et accessibilité

Maire de Saint-Yvoine



LABUSSIÈRE Jean-Marc
7^e Conseiller délégué
Brigades vertes

Maire de Vodable



BARTHOMEUF Serge
8^e Conseiller délégué
Eaux et
assainissement

Maire de
Saint-Gervazy



GARNAVAULT Philippe
9^e Conseiller délégué
Restauration du
patrimoine

Maire de Saint-
Cirques-sur-Couze



PETELH Sandra
10^e Conseillère
déléguée Commission
locale des charges
transférées (CLECT et
pré-CLECT)

1^{re} adjointe à Issoire



MÉTEIGNIER Stéphane
11^e Conseiller
délégué
Evénements et
manifestations

Maire de Jumeaux



MERLEN Bernard
12^e Conseiller
délégué
Circuits touristiques
voie verte et coulées
vertes

Maire d'Orbeil



GOYON Guy
13^e Conseiller délégué
Déneigement
et équipements
agricoles

Maire de Saint-
Alyre-ès-Montagne



CHABRILLAT Frédéric
14^e Conseiller délégué
Montagne et élevage

Maire de Mazoires



TREHIN Anne-Marie
15^e Conseillère
déléguée
Sports, loisirs et
randonnées

Maire de Valz-sous-
Chateaufort



BARDY André
16^e Conseiller
délégué
Forêt et voirie
forestière

Maire de
Champagnat-le-
Jeune



GAUDRIAULT Damien
17^e Conseiller
délégué
Portage de repas

Maire de Saint-
Martin d'Ollières



PAGESSE Pierre
18^e Conseiller
délégué
GEMAPI et qualité
de l'eau

1^{er} adjoint de
Pardines



Dans le cadre de la revalorisation du lac de chaux de BANSAT , nous avons fait appel à une stagiaire, avec encadrement du Parc du livradois- foretz afin de procéder à une étude de gestion.

***L'objectif étant de mettre en œuvre un programme d'actions pour valoriser ce site :
Sur le plan écologique : Faune et flore***

Sur le plan touristique par le biais d'aménagements

Un projet qui nous tient à cœur depuis déjà quelques années.



L'équipe du parc de gauche à droite: Andréa Roche, Anne Malet, Serge Chaleil

Tél : 04-73-95-57-57

Courriel : info@parc-livradois-forez.org - Internet : www.parc-livradois-forez.org

Guide des Démarches Administratives

Etat Civil

Déclaration de naissance : s'adresser à la mairie dans les 3 jours qui suivent la naissance.

Déclaration de décès : s'adresser à la mairie du lieu de décès dans les 24h00 qui suivent le décès hors week-end et jours fériés.

Extrait de naissance délivré gratuitement par la mairie du lieu de naissance

Extrait d'acte de mariage délivré gratuitement par la mairie du lieu de mariage

Acte de décès délivré gratuitement par la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt

Identité -Passeport

• **Carte Nationale d'Identité** : (validité 15 ans pour les personnes majeurs, 10 ans pour les mineurs)
Prendre rendez-vous auprès d'une des mairies suivantes: Issoire ou Brassac Les Mines pour les plus proches

• **Passeport Biométrique** (validité 10 ans pour les personnes majeures ou 5 ans pour les mineurs)
Prendre rendez-vous auprès d'une des mairies suivantes: Issoire ou Brassac Les Mines pour les plus proches

Autorisation de sortie du territoire pour les enfants mineurs de nationalité française

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal) téléchargeable sur internet Cerfa n° 15646*01. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Elections

Carte électorale : L'inscription peut se faire toute l'année en Mairie. Cependant, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2^{ème} mois précédent le 1^{er} tour de l'élection. Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office auprès de la mairie où ils auront effectué le recensement militaire.

Divers

Cadastre : vous pouvez obtenir des extraits de plan cadastral sur le site : cadastre.gouv.fr

Carte de séjour délivrée par la Préfecture du Puy de Dôme, 18 Boulevard Desaix 63000 Clermont-Ferrand

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

La convention PACS est téléchargeable sur le site: service-public.fr

La déclaration conjointe s'effectue à la mairie du domicile par les deux personnes concernées ou chez le notaire.

Recensement militaire : obligatoire à 16 ans il concerne les jeunes garçons et jeunes filles, la période de recensement est la date des 16 ans jusqu'au 3^{ème} mois : s'adresser à la mairie du domicile muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site internet : www.service-public.fr

HABITAT

Il est possible de bénéficier de différentes aides d'amélioration de l'habitat :

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

DISPOSITIF D'AIDE AUX RAVALEMENTS DES FAÇADES

Contact

➤ Agglo Pays d'Issoire - Christelle ROUGIER
Direction Mobilité et Cadre de vie - Service Habitat
Agglo Pays d'Issoire - 20 rue de la liberté
BP 90162 - 63504 Issoire Cédex
Tel : 04 15 62 20 03 - Mail : christelle.rougier@capissoire.fr

Aides à la rénovation des façades pour l'embellissement des biens construits avant 1950 et visibles du domaine public.

Le dispositif PIG (Programme d'Intérêt Général) prévoit des aides pour l'amélioration générale de l'habitat. Il s'agit de travaux pour les logements dégradés, de travaux d'économies d'énergie ou encore pour la perte d'autonomie.

Ces aides sont destinés aux propriétaires occupants et bailleurs, sous certaines conditions. Des permanences sur rendez-vous sont organisées par l'association SoliHA pour renseigner les demandeurs. Opération jusqu'en septembre 2021.

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

PIG* : DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX HABITAT POUR LES COMMUNES D'API

Un conseiller peut vous renseigner par téléphone ou lors de permanences*. Vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne sur monprojet.anah.gouv.fr.

Contact

Agglo Pays d'Issoire - Sarah Srikah
Direction Mobilité et cadre de vie (Service Habitat)
20 rue de la liberté
BP 90162 - 63504 Issoire Cédex
Tel : 04 15 62 20 03
Mail : sarah.srikah@capissoire.fr

*Pour plus de renseignements : <https://www.capissoire.fr/>



Agence Locale des Energies et du Climat
Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 42 30 90
Fax : 04 73 42 67 70

contact@aduhme.org



7 rue Léo-Lagrange
63000 Clermont-Ferrand

uniquement s/RV (dossiers en cours)
du Lundi au Vendredi de 13h30 à 16h00

Accueil Téléphonique : 04 73 42 30 75

Tél : 04 73 43 19 32
Télécopie : 04 73 43 19 63
Internet : <http://www.anah.fr>
Courriel : ddt-shru-anah@puy-de-dome.gouv.fr



Information habitat énergie



Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 42 30 75

RAPPEL : Tous les travaux effectués sur votre habitation sont soumis à déclaration en Mairie (façades, fenêtres, haut-vents, toitures, vérandas etc.... soit toute modification de facades).

SANTE PUBLIQUE

AMBROISIE

Il faut savoir que cette **plante envahissante** se propage rapidement et **ne peut être durablement éradiquée** une fois installée. Elle s'installe dans des parcelles agricoles (nues ou ensemencées en tournesol), les bords de routes ou de chemins, les dépôts de terre de terrassement... Elle est très **allergisante et allergène**. Il est donc primordial de **signaler sa présence** quand on la repère, notamment en mairie.



FREDON Auvergne - Site de Marmilhat - 83 avenue de l'europe - 63370 LEMPDES
04 73 42 14 63 - fax 04 73 42 16 61 - contact@fredon-auvergne.fr - pascale.tarrade@fredon-auvergne.fr

LES TIQUES

Chaque année en France, des milliers de personnes se trouvent infectées par la maladie de Lyme, suite à une piqûre de tique.

Leur terrain de jeu favori: forêts, parcs, jardins, grandes herbes, broussailles....

Les tiques s'attaquent plus fréquemment aux membres inférieurs. Donc, lors d'activités de nature, **bien couvrir** ses membres (pantalon rentré dans les chaussettes, manches longues...), appliquer des **répulsifs**, bien **inspecter le corps** et, au cas où, ôter l'insecte avec un tire-tique.

Le plus souvent, les symptômes sont **rougeurs cutanées, douleurs articulaires, fatigue chronique et déprime**. Ces symptômes sont très pernicieux car ils ne sont pas spécifiques à la maladie de Lyme. Du coup, les médecins peuvent se tromper de diagnostic.

Alerte à la prolifération des tiques à pattes rayées, espèce plus grosse et plus agressive (probablement venue d'Espagne) qui peut transmettre un virus mortel pour l'homme. Se fixe en priorité sur les chevaux et les ruminants .

IL FAUT TRAITER SERIEUSEMENT CETTE MALADIE.

La DGS (Direction Générale de la Santé) a retenu 5 établissements pour devenir «centres de référence pour la prise en charge des maladies vectorielles à tiques», comme la maladie de Lyme. Parmi eux, figure le CHU de Clermont-Ferrand, associé au CHU de Saint-Etienne. Les autres centres sont le CHU de Marseille, le CHU de Rennes, le CHU de Strasbourg associé au CHU de Nancy et le Groupe hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) associé au CHU de Créteil.

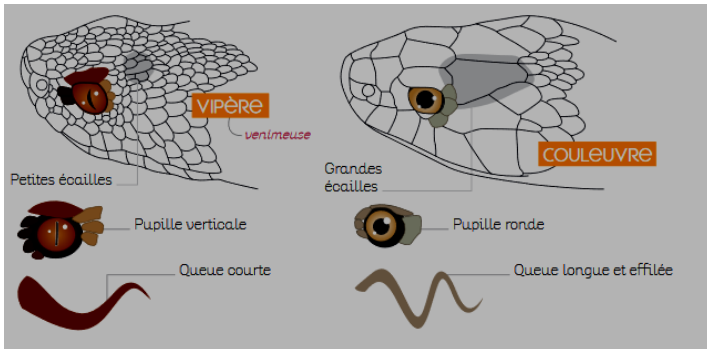
Le moustique tigre et le frelon



Petit mais costaud le moustique tigre ! Vecteur de la dengue, du chikungunya et de l'infection à virus Zika, le moustique invasif est installé dans le Puy-de-Dôme et progresse . L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes invite à une vigilance renforcée. Il est plus petit que nos moustiques piqueurs. Les nôtres sont plutôt bruns, lui se distingue à sa couleur **noir et blanc**, à **pattes rayées**. L'Eirad (Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication) **organise la destruction des gîtes larvaires**. Mais la **surveillance repose surtout sur les signalements citoyens via le site : signalement-moustique@anses.fr** Il faut traquer et **éliminer systématiquement les réservoirs favorables à la reproduction, notamment dans les gouttières, coupelles de plantes ou jeux d'enfants qui pourraient se remplir, avec une eau stagnante pendant plus de cinq jours.**

CONNAITRE LES SERPENTS POUR MIEUX VIVRE AVEC EUX ET NE PLUS LES CRAINDRE

Destruction interdite, ils ne peuvent être déplacés que par des personnes autorisées. Ils sont tous protégés. On ne prend quasiment aucun risque à croiser nos serpents. Les vipères ont inventé la cape d'invisibilité! Dérangées, elles choisiront toujours la fuite. Sur les huit espèces de serpents présentes en Auvergne, seules deux sont venimeuses (leur venin peut effectivement être mortel sans assistance rapide) : les vipères aspic et péliade.



Les serpents sont craintifs. **Venimeux** ne veut pas dire **agressif**

Trois de nos six couleuvres peuvent aussi tenter de mordre si on les embête (la verte et jaune, et les coronelles). Mais elles n'ont aucun venin. Le serpent qui a trouvé le moyen

de rentrer, retrouve généralement seul la sortie.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place une brigade bénévole « SOS Serpents » pour renseigner et rassurer (ghra.contact@gmail.com).

On peut également prendre contact avec [l'ORA](#) (observatoirereptilesauvergne@gmail.com) ou 06.95.41.97.98

Association Donneurs de Sang Bénévoles Saint Rémy de Chagnat

Pour l'année 2019, nous avons eu 284 donateurs que nous remercions vivement. Nous parvenons à équilibrer le budget (pas simple). Un grand merci aux mairies qui nous soutiennent.



L'année 2020 sera une année difficile pour tous les citoyens. Nous avons eu 68 donateurs le 21 février et avons annulé la collecte du 12 mai trop complexe à organiser (covid19).

La prochaine collecte aura lieu le 27 novembre.

Notre objectif reste toujours le même : sourire, bonne humeur et collation de qualité.

Pour tous renseignements supplémentaires, me contacter, de préférence, au 0664918219.

Michel BEGON, Président.

Informations Coronavirus

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

information
**CORONAVIRUS
COVID-19**
0 800 130 000
RECOMMANDATIONS

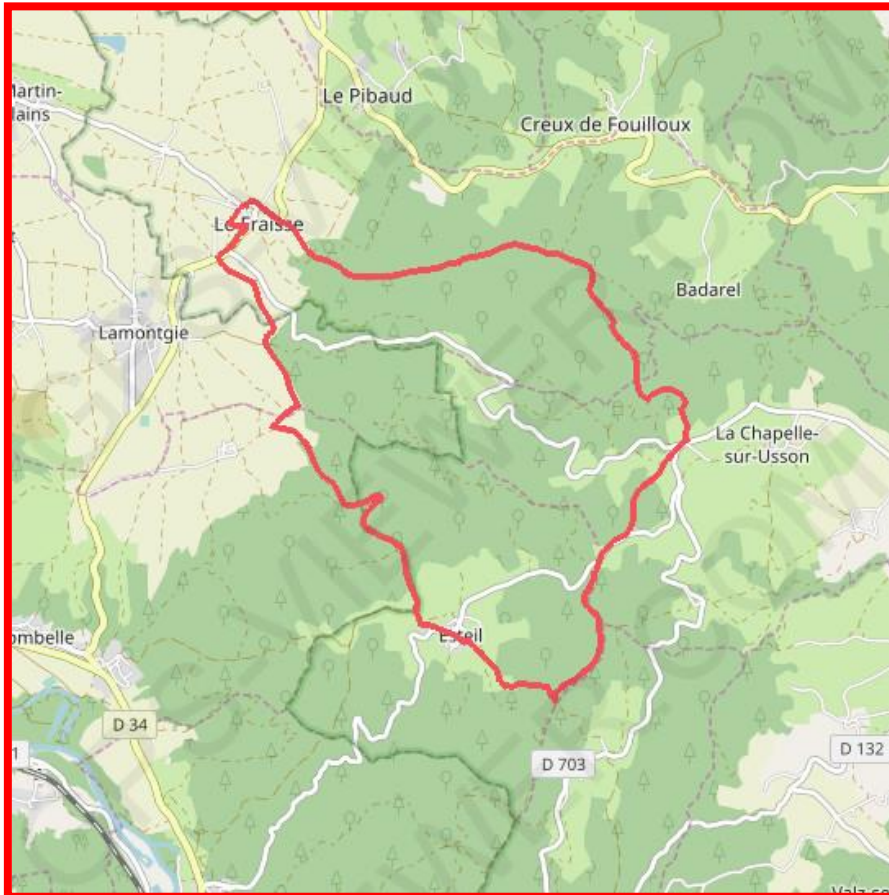
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Santé publique France

Coronavirus • Pour comprendre • 1

Le coronavirus c'est quoi ?

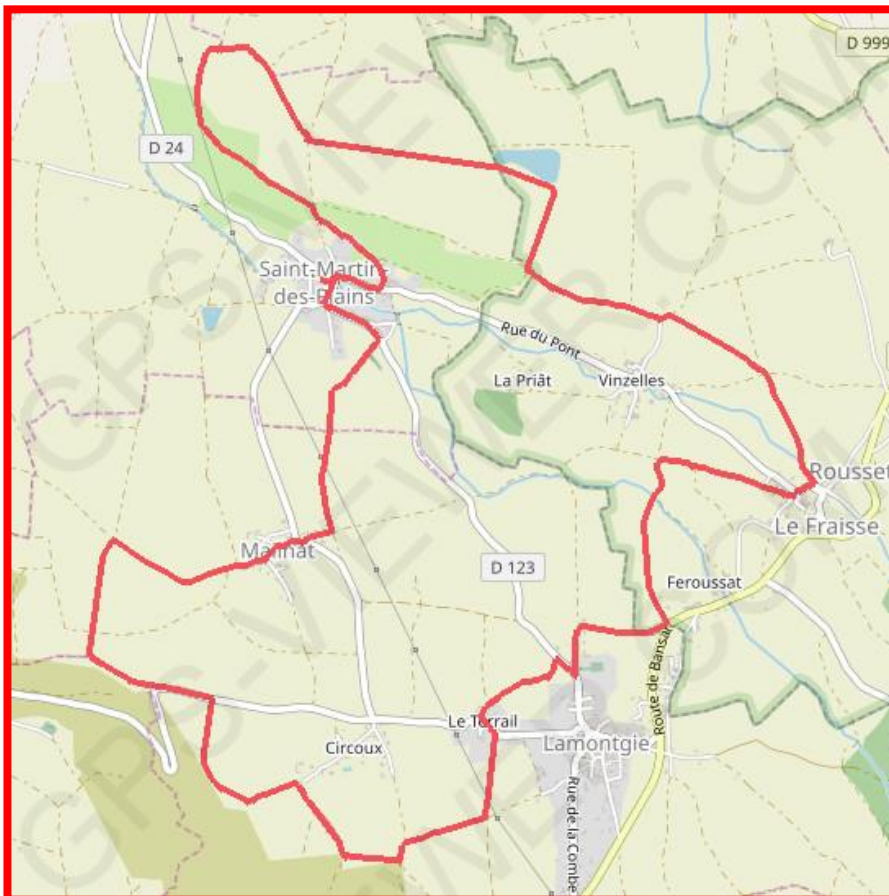
- Le coronavirus est un virus. Il donne une nouvelle maladie qu'on appelle le Covid-19.
- Cette maladie donne surtout : toux, fièvre, difficultés à respirer.
- Le plus souvent, cette maladie n'est pas grave et on guérit très facilement.
- Mais parfois elle peut être grave. Surtout pour les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes fragiles qui ont déjà une autre maladie. Par exemple : diabète, problèmes respiratoires, maladie des reins, cancer, VIH, etc.
- Pour l'instant il n'existe pas de traitement ni de vaccin pour le Covid-19.

RANDONNÉES



Coupe-Gorge le ruisseau de Bansat

- **Distance** : 14,3 Km
- **Dénivelé positif** : 362 m
- **Altitude maximum** : 771 m
- **Dénivelé négatif** : 363 m
- **Altitude minimum** : 445



De Vinzelles à Circoux

- **Distance** : 13,2 Km
- **Dénivelé positif** : 153 m
- **Altitude maximum** : 516 m
- **Dénivelé négatif** : 153 m
- **Altitude minimum** : 413 m

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE assure l'enlèvement de l'ensemble des déchets produits par les ménages et travaille sur des pistes d'économie et d'optimisation du service.

EXTENSION des consignes de tri

Les consignes de tri de nos bacs à déchets recyclables vont évoluer. En effet, à compter de 2021, tous les emballages plastiques pourront désormais être déposés dans votre bac de tri. Exemples : pots de yaourts, films plastiques.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'intéresse au CONTENU DE NOS ORDURES MENAGERES

Les fermentescibles représentent un coût conséquent lié à la collecte, au transport et au traitement. Afin de maîtriser au mieux les coûts et réduire au maximum l'impact environnemental, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE engage un travail de fond pour gérer la part des déchets organiques encore contenue dans nos bacs (30 % du poids de nos poubelles grises).

En complément, la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte renforce cette démarche et prévoit le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci soient valorisés et non plus seulement éliminés. Dès à présent, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose des solutions telles que le compostage individuel et partagé pour accompagner les usagers dans cette nouvelle démarche.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issoire-brioude.com

Des chiffres TRÈS ENCOURAGEANTS sur la commune de BANSAT :

56,472 tonnes d'ordures ménagères collectées / an
 7,877 tonnes de verre collectées / an qui ont permis la fabrication de 17 503 bouteilles
 14,900 tonnes d'emballages et journaux magazines collectées / an
 35,09 % de foyers équipés de composteurs individuels
 6,468 tonnes de déchets verts évitées / an

Il ne faut jeter aucune lingette dans les WC même biodégradable.

Il faut bien savoir que biodégradable ne signifie pas soluble

Jeter les lingettes dans les réseaux d'assainissement:

- Bouche vos propres toilettes
- Obstrue les réseaux d'assainissement
- Provoque l'échauffement et la casse des pompes des stations de relevage
- Engorge les dégrilleurs des stations d'épuration.
- Perturbe la bonne épuration des eaux usées
- Peut générer des débordements des eaux usées vers le milieu naturel
- Augmente la facture d'eau



Du 3 au 9 septembre 2020

Benne encombrants du 3 au 9 septembre 2020



Services



SAUXILLANGES – LE VERNET LA VARENNE

La dernière année a vu des changements importants à l'ADMR. En effet, l'association du Vernet la Varenne a rejoint celle de Sauxillanges suite au décès de son président.

La nouvelle association SAUXILLANGES – LE VERNET compte 30 salariées et 150 bénéficiaires pour en moyenne 2100h d'interventions par mois !

Fin 2019 l'ensemble des salariées est passé à la télégestion après avoir suivi une formation.

En raison du confinement imposé par la pandémie « COVID 19 », seules les interventions chez les personnes dépendantes ont été maintenues.

L'activité s'est vue réduite de 2/3 au mois d'avril, avec plus de la moitié du personnel en chômage partiel.

Début mai, les interventions ont repris presque normalement avec prudence, vigilance et respect du protocole sanitaire.

Les administrateurs sont :

Président : Pierre FOUILHOUX et Vices Présidents : Claudette FAYE et Sylvie MOIROUX

Trésorière : Nicole CHANAL et Trésorier Adjoint : André LAFONT

Secrétaire : Marie Ghislaine BILIE et Secrétaire Adjointe : Marie Paule SAUVADET

Membres : Paulette CHAMPROUX, Annie FAUGERE, Evelyne FAURE, Lucette FAURE, Marie Claude QUONIOU

2ème collège (personnel) : Muriel MASELKO et Angélique GILBERT

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler le 04 73 96 87 96 ou à passer au bureau de l'association au 1^{er} étage de la mairie de Sauxillanges (sauf mercredi après midi).

CLIC Centre Local d'Information et de Coordination

Au service des :
Retraités
Personnes âgées
Leurs familles
Professionnels

Le CLIC vous accueille :
Du Lundi au Vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h

Le Mercredi après-midi,
seul l'accueil
téléphonique est assuré

Le CLIC vous informe au **04 73 89 67 38**

Logos: PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT, ars, Carsat, MAIA, Ville d'Issoire

MISSION LOCALE – 04-73-89-05-85

22 Rue du 8 Mai à ISSOIRE

du Lundi au Vendredi

de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

mail : contact@mission-locale-issuire.com

site : <http://www.missionlocale-issuire.org/>

En Mairie de Sauxillanges

2^{ème} Vendredi du mois sur rendez-vous



CONSEILLER DEPARTEMENTAL

Mr B SAUVADE

Mme N ESBELIN

En Mairie de Sauxillanges et
en Mairie du Vernet Chameane

(voir encart dans La Montagne)



Consultation juridique
gratuite avec un avocat

(2 Samedis par mois)

Maison des Associations
20 rue du Palais – Issoire

Tél. : 04. 73. 96.33. 50

MSA Auvergne : Tél : 04.71.64.66.46

Accueil du public **sur rendez-vous**
du lundi au vendredi

Clermont Ferrand 16, rue Jean Claret
Issoire 24, avenue Jean Jaurès



Site : auvergne.msa.fr



Direction Générale

De la Solidarité et de l'Action Sociale

Circonscription d'action médico-sociale

Sancy Val d'Allier

Tél. : 04.73.89.48.55

REGLEMENTATIONS

ANIMAUX : rappel de l'arrêté Communal du 22 Juillet 2015 contre les aboiements de chiens portant atteinte à la tranquillité du voisinage.

C'est aussi pour la même raison que la **stérilisation des chats est fortement conseillée.**

Tous les ans une campagne de stérilisation de plusieurs mois pour les chats est organisée par l'association protectrice des animaux (tél :04.73.91.35.36)

Obligation d'identification des chats et chiens

DECHARGE SAUVAGE : Le **dépôt de déchets, de gravats** a été constaté sur les berges du ruisseau en particulier. Nous rappelons que **le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, est passible d'une amende**

ECOBUAGE : Période d'interdiction du 1er juillet au 30 septembre (sans dérogation)

PLANTATION : distance minimale de **0,50 m**, de la limite séparatrice pour les plantations ne dépassant pas **2 m** et distance de **2 m** minimum de la ligne séparatrice pour les arbres destinés à dépasser **2 m de hauteur**

ELAGAGE : Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin ou sur les voies publiques.

Sa **responsabilité est engagée** en cas de dommages ou d'accident.

Le voisin a le droit absolu d'exiger que les branches soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Certaines plantations peuvent occasionner des troubles, tels que, les racines des arbres qui détériorent les revêtements du sol du voisin, les feuilles qui bouchent des canalisations ou les gouttières, les pertes d'ensoleillement dues à l'épaisseur du feuillage, la détérioration de toiture...

Travaux extérieurs : sont autorisés les jours ouvrables de 8h00 à 20h00

Les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

(Respectez les heures des repas)

Enquêtes permanentes :

- Enquête emplois en continu : toute l'année
- Enquête loyers et charges :Janvier, Avril, Juillet et octobre

Enquêtes ponctuelles :

- Enquête sur les trajectoires et origines : depuis Juillet 2019 jusqu'à fin Décembre 2020
- Enquête histoire de vie et patrimoine : du 28 Septembre au 31 décembre 2020



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DECHETERIE

Brassac les Mines (63570)
ZI La Plaine
Route de Jumeaux
☎ 04.73.54.23.48

Sauxillanges (63490)
Les Rochettes
route de St Babel
☎ 04.73.96.88.92



 Déchetterie



SUEZ EAU France

Issoire
10, Avenue Pierre Mendès France
Tél : 09-77-40-84-08

Clermont Ferrand
98, Bd Gustave Flaubert
Tél : 04-73-28-66-45

Accueil téléphonique : 04-20-10-20-20 - Urgence (24h / 24) : 09-77-40-11-35

Internet : www.toutsurmoneau.fr

Courrier : SUEZ EAU FRANCE – Service Client TSA 5001 36400 LA CHATRE

 ENEDIS

Prochainement installation des compteurs LINKY

Agence Postale Communale de Lamontgie- Tél : 04.73.55.09.68

LA POSTE :

- Brassac les Mines
- Sauxillanges
- Le Vernet Chameane

(Pour tous renseignements : Banque postale 3639-Courrier 3631)

La poste vous informe: votre chien peut mordre, en cas de morsure ou de risque, la distribution sera systématiquement suspendue. S'assurer que votre boîte au lettre et la sonnette soit accessible au facteur, bien hors de portée de votre chien.



**LA CAVE
AUX GOURMETS**

Angéline Collange
Votre fromagère

Le Bourg - 63570 BANSAT
06 87 01 31 06 - angeline.collange0862@orange.fr
RCS Clermont-Ferrand 798 366 845

la manade auvergnate

Frédérique FRANCHI
04 73 71 08 75
63570 BANSAT

Nos chevaux Camargue vous feront découvrir les paysages du Livradois-Forez

La Croquette Gourmande

Vente Aliments Chats et Chiens

(Marque Husse)

Livraison gratuite

BAREY Christine

06-32-95-76-02

lacroquettegourmande@orange.fr

5, Impasse des Prés

Feroussat

63570Bansat

LE VIEUX FRÈNE

Chambre d'hôtes de charme au cœur de l'Auvergne

www.dabonhomme.fr

tel: 04 73 71 97 91

Chez Achille & Rosalie

Alain BOYER
Meublé de Vacances
<http://achillerosalie.over-blog.com/>

14 rue des Platanes
Féroussat
63570 BANSAT

Tél. 09 50 63 29 64 (répondeur)
04 73 71 00 02
URGENCES UNIQUEMENT 06 72 09 33 14
alanaa.boyer@sfr.fr

PENSION CANINE

*Des Vacances
Au Poil*

Séverine Fournier
Féroussat 63570 BANSAT
tél. 04 73 71 07 52

**La CAZ'A
DÉCO**
AGNÈS CAZÉ

Decoratrice d'intérieur

06 58 30 57 44
www.lacazadeco.com

ANNE BERNARDI
Facilitatrice Graphique

inspire... be inspired!

06.48.46.27.89
notescroquees@gmail.com
<http://notescroquees.com/>

Designer graphique

- identité visuelle, charte graphique
- carte de visite
- affiches, flyers, dépliants
- mise en page de brochures, livres, catalogues

buldecomm@gmail.com

Bul' de Comm

Sylvie Gervois
3 rue de Vinzelles - 63570 Bansat
04 73 71 98 03 - 06 60 61 28 62

Pulby Loïc
Généalogiste familial

04 73 71 02 28

PAROLES D'HISTOIRE
Recherches généalogiques - Impression arbre généalogique

4 rue des Noyers
63570 BANSAT

parolesdhistoire@outlook.fr
www.parolesdhistoire.com

Bruno FOUCAULT
Artisan Peintre Plaquiste

Peintures - Revêtements - Isolation
Agencement Intérieur - faïences

LA CHASSAGNE - 63570 BANSAT
Tél: 04 73 71 24 14 - 06 81 65 87 85

Au Poulet Gourmand

ARTISAN
RÔTISSEUR | CHARCUTIER | TRAITEUR

Retrouvez-nous sur le marché d'Issoire le samedi
et sur le marché d'Aubièze le dimanche

Infos et réservations : 06.62.28.55.59

**PROFESSIONNELS résidents dans la Commune,
dont le siège social de leur entreprise est extérieur :**

Gérald LEVAVASSEUR (MSB - Métreier-Serrurier-Ferronnier)

M-Annick GRALL (Clinique Vétérinaire Les Prés)

Eric LEFEBRE (Kinésithérapie)

Christophe MAGAUD (MC Usinage)

Armelle RANOU (GEOVAL ISSOIRE)

CHAPUT (RESTAURANT SAUXILLANGES)

NOUNOUS DE LA COMMUNE :

M CHASSAING – V ESPECHE – A RODRIGUEZ

CH TRIAY – A VERDIER